

**DISPOSITIF DE SOUTIEN ET D'ÉCOUTE
DES EXPERTS-COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES**

0 800 501 201 Service et appels gratuits

Du lundi au vendredi de 8h à 20h

La CNCC, le CSO et la CAVEC ont mis en place avec le concours d'« Amarak Assistance » un dispositif téléphonique de soutien et d'écoute gratuite et confidentielle pour les commissaires aux comptes et les experts-comptables qui rencontrent des difficultés tant professionnelles que personnelles.

L'objectif de la psychologue du travail qui répond à ce numéro est non seulement, d'offrir une écoute bienveillante à son interlocuteur mais aussi d'identifier le point de départ de ses difficultés et les éventuels blocages qui peuvent le maintenir dans une situation délicate.

Cette association connaît bien l'institution et les problématiques des commissaires aux comptes et experts-comptables pour avoir déjà accompagné depuis deux ans certains professionnels à l'initiative notamment de l'Ordre de Paris Ile de France et de la CRCC de Paris.

Le numéro vert à composer est le 0 800 501 201. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h.

Cette assistance est confidentielle, individuelle et gratuite. Les appels des professionnels aboutissent directement à la psychologue de ce dispositif sans passer au préalable par une plateforme téléphonique ni par un confrère de la profession.